



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E180721

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2025

ÉDITÉ LE 04/09/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2019
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 03/09/2024
2 000

Raison sociale : MENUISERIE GENERALE ET ISOLATION

52 RUE DE LA VIEILLE VILLE
35600 REDON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC rennes 853 000 271

Téléphone : 06 22 80 77 58
Portable : 06 22 80 77 58

Fax :

Siret : 853 000 271 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5047322

Site Internet : www.mgi-redon.fr

E-mail : mgi.redon@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135037253 S 001

Responsabilité légale :

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135037253 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/09/2024

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/10/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	17/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.